

# Le Département affiche ses ambitions XXL sur le palais des papes



Le Conseil départemental de Vaucluse vient d'installer un trompe-l'œil de 1 700m2 sur la façade du palais des papes à Avignon. Cette immense bâche est venue recouvrir l'échafaudage mis en place en août dernier afin de rénover les façades du palais vieux, la partie la plus ancienne du palais des Papes.

## Opération de promotion du territoire

Pour cette opération de promotion XXL du territoire, le Département, maître d'ouvrage du chantier de restauration de ce monument historique dont il est en partie propriétaire, a obtenu l'accord de la ville d'Avignon et la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Composée de 5 toiles (dont une de 40m de hauteur et de 20 m de largeur pour celle située sur la tour de la Campanie), le support a été réalisé par la société française Lioté, basée à Boulogne et spécialisée dans les toiles événementiels grands formats. Le visuel marie le palais des papes et le mont Ventoux. Il porte également le nouveau slogan du Département : 'Vaucluse, le Sud des possibles'. L'installation provisoire sera présente jusqu'en 2023, moment où, après 18 mois de chantier, elle devrait être démontée en même temps que les échafaudages installés par l'entreprise Altrad Arnholdt.

## Plus qu'un slogan

« Vaucluse, le Sud des possibles, c'est plus qu'une formule, c'est d'abord une conviction que j'ai chevillée au corps : notre département, avec ses atouts incroyables, avec son climat, ses paysages, ses talents, son Très Haut Débit bientôt sur 100% du territoire, est loin d'avoir réalisé tout son potentiel, explique

Ecrit par Laurent Garcia le 4 janvier 2022

[Dominique Santoni](#), nouvelle présidente du Conseil départemental. Demain, si nous nous retrouvons tous les manches, il sera plus moderne, plus attractif, plus prospère. Nous devons faire connaître partout en France, et même dans le monde, tout ce qui fait notre singularité. Loin des grandes métropoles, à l'heure où le télétravail se développe massivement, nous offrons tout ce qui permet aujourd'hui de développer des projets innovants et de réussir sa vie. Soyons audacieux et ambitieux pour nous-mêmes. Au Sud, il existe un territoire où se construit un avenir meilleur. C'est nous, c'est le Vaucluse. »



Crédit photo: Conseil départemental de Vaucluse

### Un chantier de restauration de 5,82M€

Après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, ce chantier de restauration comprend 2 étapes, dont la première est programmée en deux phases. La première phase, de mai à août 2020, a concerné la sécurisation des merlons (la partie supérieure de l'édifice) de la chapelle Benoît XII, consolidés grâce à la pose d'un filet en maille d'innox, invisible depuis le sol.

Le coup d'envoi de la [seconde tranche](#) des travaux a été donné en août 2021, pour une durée de 18 mois. Elle concerne la restauration de la tour de la Campanie et de l'aile des Familiars. Pour la Tour de la Campanie, les travaux vont permettre la mise en sécurité des mâchicoulis, la restauration des menuiseries et des grilles en fer forgé ainsi que la révision des couvertures. Quant à l'aile des Familiars, elle fera, elle aussi, l'objet d'une attention particulière avec la restauration des merlons du côté Ouest, des vitraux et des pierres de façade.

A cette occasion, le parti pris de restauration est innovant pour le site, autant par la philosophie de restauration (conservation maximale de la pierre tout en redessinant la silhouette ancienne du palais) que par les techniques de nettoyage, notamment l'utilisation d'huiles essentielles de citron et de géranium. Comme pour la tour de la Campanie, la toiture sera également remise en état. Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.



Ecrit par Laurent Garcia le 4 janvier 2022

Il restera, à partir de 2023, à mener la seconde étape de la restauration du palais des papes, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoit XII. Autant d'opérations vitales pour redonner tout son lustre au plus grand palais gothique du monde, classé aux Monuments Historiques depuis 1840. Il est aussi protégé au titre du Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1995.

Une convention a été passée avec la ville d'Avignon pour la partie de bâtiment lui appartenant. Le palais des papes est en effet propriété des deux collectivités. Ce chantier de 5 820 000€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et subventionné par l'Etat, via la Drac Paca, avec une participation financière de la ville d'Avignon.